



Commune de LUTRY

Mars 2019
14^{ème} édition

Information destinée aux Conseillers communaux

Au cours de ces dernières semaines, l'attention de la Municipalité a plus particulièrement été retenue par les objets suivants :

* * * * *

Réaménagement du chemin du Mâcheret

Le projet de réaménagement a été mis à l'enquête publique du 16 juin au 15 juillet 2018 et a reçu un préavis positif des différents services de l'État. Cette enquête a soulevé trois oppositions. Les opposants ont été reçus et entendus lors d'une séance de conciliation à la suite de laquelle trois oppositions ont été retirées.

Les travaux ont été mis en soumission et un préavis sera présenté au Conseil Communal pour l'obtention d'un crédit d'ouvrage. Le début des travaux est prévu pour le printemps 2020.

Réaménagement du chemin de la Canélaz

Le budget 2018 a été accepté et les études nécessaires à l'élaboration du projet de réaménagement du chemin de la Canélaz ont été engagées. Ces dernières ont démontré qu'il était possible de créer un cheminement piétonnier sans élargir le chemin. Ce cheminement sera complété par un éclairage public.

Travaux autoroutiers

L'office fédéral des routes (OFROU) a repris ses lourds travaux d'entretien sur le tronçon autoroutier N9 situé entre le tunnel de Belmont et le restoroute de Villette.

Ces travaux consistent non seulement à réparer l'autoroute, mais aussi à assainir différents ouvrages situés sur les routes cantonales et communales. Les ouvrages suivants seront en travaux cette année :

- Le passage supérieur (PS) de la jonction de Corsy
- Le PS de la jonction de Belmont
- Le PS de la route de Monts-de-Lavaux situé à proximité du chemin de la Léchire
- La passerelle piétonne de Corsy
- Le PS des Brulées

- Le PS de la route de la Croix
- Le pont du giratoire du Landar

Tous ces travaux s'achèveront en décembre 2019.

Travaux des CFF

Gare de la Conversion

Les CFF ont terminé leurs travaux à la gare de la Conversion. Cette dernière dispose de nouveaux éléments constructifs conformes à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). La Commune a coordonné ces nouveaux éléments avec l'environnement routier qui existe aux abords de cette gare. Le but de cette coordination est d'améliorer la sécurité des usagers des tl et des piétons circulant à proximité de la gare.

Un nouveau trottoir qui fera office de quai pour les bus tl sera raccordé à celui situé au Sud des voies CFF et sécurisera l'accès à la gare et aux nouveaux escaliers construits par les CFF.

En attendant l'achèvement des travaux prévu pour avril 2019, l'arrêt du bus restera placé sur l'emplacement provisoire utilisé pendant les travaux CFF.

Les CFF doivent encore réaliser la marquise sur le quai Sud. Le 28 juin 2018, la Municipalité a fait opposition au projet de mise en conformité de la gare de la Conversion à la LHand qui prévoyait la démolition de la marquise du quai 2 sans son remplacement.

Cette opposition a été retenue par l'office fédéral des transports qui a donné comme charge aux CFF de reconstruire une nouvelle marquise à leurs frais (coût estimé à CHF 160'000.-). La mise en place de cette marquise est prévue pour le printemps 2019. À noter que les socles d'ancrages ont déjà été construits dans le cadre du chantier de mise en conformité de la gare de la Conversion à la LHand.

Domaine viticole

Le label de qualité Terravin réunit plusieurs fois par année un jury qui déguste et analyse les vins selon plus de 25 critères adaptés à chaque type de vin. Le chasselas et le pinot noir millésime 2017 de la commune ont été présentés à ce jury et ont tous les deux obtenu le label Terravin.

Forêts de protection

La Commune de Lutry recense 41.5 ha de forêt de protection. Une grande part de ces forêts (24 ha) est située sur des parcelles privées. Une grande majorité de ces propriétaires n'ont pas les moyens financiers pour les entretenir efficacement. Ainsi, depuis quelques années des conventions d'entretien sont établies entre les propriétaires et la Commune. Ces conventions permettent à la Commune d'entretenir et de gérer ce domaine forestier qui protège les habitants et les infrastructures situés en aval de celui-ci.

Durant l'hiver 2018-2019, un gros chantier d'exploitation s'est déroulé le long du ruisseau du Mâcheret (environ 600 m³) sur le tronçon situé en amont de la route des Monts-de-Lavaux.

Ces travaux forestiers concernaient 8 propriétés privées avec lesquelles des conventions ont été passées. De cette exploitation, les 2/3 du volume ont été sortis de la forêt avec l'aide d'un câble-grue (téléphérique forestier) en raison d'une topographie particulièrement difficile.

Sentier de la Ligne

Chaque année, plus de CHF 100'000.- sont investis pour réaménager ce sentier. Les travaux ont commencé en mars 2019 sur une portion du secteur situé entre la route de la Croix et la gare de Bossière.

Site internet de la commune

Afin de faciliter certaines démarches administratives, les documents suivants ont été mis en ligne sur le site internet de la commune :

- Commande de carte d'accès à la déchèterie de Flon-de-Vaux
 - Commande du vin de la commune
 - Demande d'autorisation d'abattage, d'élagage, d'écimage d'arbre(s)
 - Demande d'autorisation d'apporter à la déchèterie de Flon-de-Vaux des déchets encombrants d'un volume supérieur à 4 m³
 - Demande d'autorisation d'apporter à la compostière de la Coulette de Belmont des déchets verts provenant de l'entretien d'une propriété privée
 - Demande d'autorisation pour le passage de véhicules lourds sur une chaussée interdite aux véhicules > 3.5 tonnes
-

Projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU) – Projet partiel PP7 de la future ligne t1 entre Bussigny et Lutry

Les transports publics de la région lausannoise, maître d'ouvrage des AFTPU et pilote du projet, nous ont (enfin) transmis, par courriel du 12 février 2019, les dossiers de projet d'ouvrage et d'enquête du PP7.

La mise à l'enquête publique des travaux envisagés devrait ainsi intervenir en avril/mai 2019.

Révision partielle du Plan général d'affectation communal (PGA)

Dans sa séance du 1^{er} octobre 2018, la Municipalité a validé une proposition de zones d'affectation. Un projet de règlement (partiel) a ensuite été rédigé durant le dernier trimestre 2018 et approuvé par la Municipalité le 14 janvier 2019.

L'ensemble du dossier a ainsi pu être envoyé le 31 janvier 2019 au Service cantonal du développement territorial (SDT) pour examen préliminaire, au sens de l'art. 36 de la LATC révisée (entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2018).

A noter qu'au cours de cette même séance du 14 janvier 2019, la Municipalité a également entériné une étude de requalification de l'espace public du Hameau de la Croix-sur-Lutry élaborée tout au long de l'année 2018 en coordination avec le projet de révision partielle du PGA. Rappelons qu'à cet effet, un crédit d'études avait été octroyé par le Conseil communal dans sa séance du 30 octobre 2017 (cf. § 3 et 4 du préavis municipal n° 1240-2017).

Etude d'un plan de quartier dans le secteur « Burquenet » (PQ « Burquenet Sud »)

Les discussions avec les propriétaires relatives à la signature d'une convention d'usages et d'aménagements communs, collectifs et publics du quartier ont abouti durant le mois de janvier 2019.

Cette convention a été signée le 14 février 2019. Le dossier a ainsi pu être soumis à enquête publique du 20 mars au 18 avril 2019.

Projet communal de rénovation, transformation et extension du bâtiment de « La Balance » à Savuit

Suite à l'octroi du permis de construire du 29 octobre 2018 et à la levée des oppositions formulées lors de l'enquête publique allant du 27 janvier au 27 février 2018 (15 oppositions, dont 1 comportant 101 signatures), un recours a été déposé auprès du Tribunal cantonal (CDAP) le 3 décembre 2018 par 11 opposants.

Campagne Maîtrisons Notre Avenir 2019

Dans le but de promouvoir les futurs projets de mobilité de la Commune de Lutry, la campagne de communication « Maîtrisons Notre Avenir » continue en 2019.

Dès lors, le Service de la mobilité a élaboré un planning, regroupant les actions de communication prévues. Il a ainsi été décidé :

- d'envoyer régulièrement une newsletter d'information aux citoyens et aux commerçants ;
- de rédiger plusieurs articles d'information dans l'Echomunal ;
- d'envoyer aux habitants un tout-ménage pour les informer des séances publiques ;
- de distribuer aux Lutriens une nouvelle version du booklet d'information ;
- d'organiser des séances publiques de présentation (10 et 11 avril) ;
- d'écrire des posts d'information sur facebook, sur www.maitrisonnotreavenir.ch et sur www.lutry.ch

Les actions citées ci-dessus ont été planifiées jusqu'en mai 2019. À la suite de cela et suivant l'avancement des projets, des actions complémentaires seront décidées et planifiées.

Concours Maîtrisons Notre Avenir

Dans le cadre de la campagne « Maîtrisons notre avenir », un concours a été organisé pour les habitants de Lutry et communiqué à travers des flyers d'information distribués lors de diverses manifestations. Des publications ont également été publiées sur les divers supports en ligne de la commune.

Pour participer à ce concours, il fallait répondre à 3 questions via un formulaire en ligne sur www.maitrisonsnotreavenir.ch. Les réponses aux questions se trouvaient dans le booklet « Maîtrisons Notre Avenir » ou sur le site internet.

134 personnes ont participé au concours pour gagner :

- un abonnement inter parking d'une année
- un abonnement de transports publics Mobilis d'une année

Les 2 gagnants ont été tirés au sort parmi toutes les bonnes réponses. Il s'agit de Madame Christiane Russ et de Madame Sylvie Wohlhauser.

Inauguration du renforcement des lignes TL 68 et 69

Le 4 mars 2019, le principe de double boucle des lignes TL 68 et 69 a été remplacé par deux parcours distincts. L'amplitude horaire et la fréquence des lignes ont été augmentées. Cette nouvelle offre en transports publics a officiellement été inaugurée le 6 mars à Savuit en présence de représentants de la commune et des TL. Ces changements n'affectent en rien le service Taxibus disponible sur l'ensemble du territoire communal.

Atelier international d'urbanisme

Durant la semaine du 1^{er} au 5 avril 2019, la Commune de Lutry accueillera un atelier international d'urbanisme.

Sur la base d'un cahier des charges fictif, des étudiants lausannois, français, tunisiens et belges seront amenés, par groupes, à réaliser un diagnostic territorial et proposer des pistes de développement urbain pour le secteur de Corsy-La Conversion.

À la fin de la semaine, les étudiants présenteront les conclusions de leur travail devant un jury de professionnel.

Cet atelier international d'urbanisme est organisé en partenariat avec la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne, le bureau du Schéma directeur de l'Est lausannois et, le Service de développement territorial de l'Etat de Vaud. L'objectif de cet atelier est de sensibiliser les participants aux cadres institutionnels et réglementaires de l'urbanisme dans divers pays.

La Commune de Lutry s'est engagée à recevoir les étudiants et leurs encadrants durant quelques heures afin de leur présenter le contexte spatial du projet, les enjeux et les développements actuels du secteur de Corsy-La Conversion. En outre, durant la semaine de travail, plusieurs services de la commune viendront aider et orienter les étudiants dans leurs réflexions. Il est important de préciser que les documents produits durant cette semaine de travail n'engagent aucunement la Commune de Lutry. Néanmoins, ils permettent d'apporter un autre regard sur le développement du secteur de Corsy-La Conversion.

LA MUNICIPALITÉ

Lutry, le 25 mars 2019